



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU DVOF

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023 - 19H30

Salle de Réception « Gourman'Dit » à Baillet en France

Liste des présents :

Au titre des Clubs

Clubs présents ou représentés : Survilliers Avenir (500565) – Cormeillais Acs (500575) – Beauchamp As (500611) – Viarmes Asnières Ol (500681) – Magny en Vexin Fc (500686) – Sarcelles Aas (500695) – Ezanville Ecoeu Us (500712) – St Prix Es (507986) – Soisy Andilly Margency Fc (509431) – Gonesse Rc (510506) – Eragny As (511000) – Roissy en France Us(511509) – Domont Fc (513926) – Frettoise Es (515375) – Entente Sannois Saint Gratien (517328) - Montmagny Fc (517377) – St Ouen l'Aumône (518488) – Boissy l'Aillierie Es (518657) – Vallée du Sausseron Es (519260) – Marly la Ville Es (519616) – Osny Fc (519844) – Puiseux Louvres 95 Fc (520871) – Garges les Gonesse Fcm (522695) – Groslay Fc (523266) – Groupe Amitié Foot Educatif Plessis Bouchard (525937) – Bouffémont Acf (526262) – St Brice Fc (527269) – Fontenay en Paris Fc (527726) – Ecoeu Fc (528672) – Belloy St Martin Asc (529169) – Parmain Ac (530273) – Bezons Uso (530279) – Neuville sur Oise As (531088) – As Piscop Moisselles (533516) – Jouy le Moutier Fc (533517) – Vauréal Fcm (538505) – Adamois Ol (540630) – Fosses Fu (542402) – Courdimanche As (545913) – Montmorency Fc (546116) – Cosmopolitan Club de Taverny (549307)– Deuil Enghien Fc (546561) – St Leu 95 Fc (549968) – Maison Culturelle des Anatoliens du 95(550376) – Futsal Club Elite de Sannois (550552) – Football Club de Villiers le Bel (550582) – Us Persan 03 (550638) – Pontoisienne Js (550783) – Ermont Ams (551390) – Argenteuil Fc (551444) – Eclair de Puiseux en France As (551734) – Asc Avicenne (551972)– Cergy-Pontoise Fc (551988) – Osny United (552305) – As Portugais de Cergy Pontoise (552572) – Garges Djibson Futsal Asc (553776) – Sfc Champagne 95 (554313)– Académie Football Club Ermont (560130) – My Sarcelles Futsal (560466)– Usc d'Arnouville (560543) – Pierrelaye Football Club (560812) – Bezons Futsal Club (560964) – Entente Sportive Herblay (561058) – Association Sportive Futsal Argenteuil (561071) – Montigny Lvdb (561101) – Montigny Football Club 95 (561118) – Vexin As (563529) – Entente Méry Mériel Bessancourt (580487) – Club de Futsal de la Jeunesse Persanaise (580869) – Goussainville Fc (581364) – Entente Beaumont Mours (581840) – Foot Indoor Loisir (582621) – Association Foot en Salle de Vauréal (582623) – As Chaumontel Luzarches (590322) – Racing Club d'Argenteuil (590534) – Montmorency Futsal (590566) – Nike Fc (615550) – Attainville Futsal C (850343).

Au titre des Clubs présents sans pouvoir (non comptabilisés dans le quorum) :

Bonneuil Asc (564560) - Les Sportifs de Garges (590442).

Au titre des Membres du Comité de Direction :

Mmes Bastos – Bouznad – Escroignard – Floirac

MM. Barberon – Boisdenghien – Delforge – Diaz – Jonquois – Letellier – Moreira – Nguyen – Podan Mavounzy – Traore – Vernet.

ORDRE DU JOUR

Accueil des délégués

- Vérification des pouvoirs et remise des boitiers électroniques
- Vérification du Quorum

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Allocution du Président M. Claude Delforge
- Paroles aux invités
- Présentation utilisation du boitier et question test

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du DVOF du 18 novembre 2022

Vote

- Approbation du rapport d'activités saison 2022/2023

Vote

- Présentation du rapport financier saison 2022/2023 (rapporteur : M. Moreira)
- Présentation du Rapport du Commissaire aux Comptes (Rapporteur : M. Blot)

- Approbation des Comptes du DVOF : exercice clos au 30/06/2023

Vote

Affectation du résultat sur la ligne « *Autres Réserves* »

Vote

Présentation du budget prévisionnel saison 2023/2024 (rapporteur : M. Moreira)

Vote

Question diverse

Informations Diverses

Remise bons d'achat du challenge Clubs du Fair-Play saison 2022/2023

- Discours de fin de Monsieur Claude Delforge



Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Monsieur Claude DELFORGE.

* Nombre de voix composant l'Assemblée Générale :	1285	voix
* Nombre de voix présentes ou représentées :	1089	voix
* Nombre de Clubs composants l'AG :	105	clubs
* Nombre de Clubs présents ou représentés :	78	clubs

Quorum minimum Voix : 429 voix

Quorum minimum Clubs : 35

Après vérification des pouvoirs et des listes d'émargement, le quorum est atteint pour ouvrir l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Directeur Administratif Brendan Barrau prend la parole pour rappeler dans le détail les points de l'ordre du jour, mentionnant le caractère ordinaire de cette Assemblée Générale.

S'agissant des conditions de vote, Brendan Barrau informe qu'un boîtier a été remis à chaque délégué possesseur d'un pouvoir.

Monsieur Brendan Barrau reprend l'ordre du jour qui appelle au discours du Président Claude Delforge.

❖ Allocution du Président, Monsieur Claude Delforge

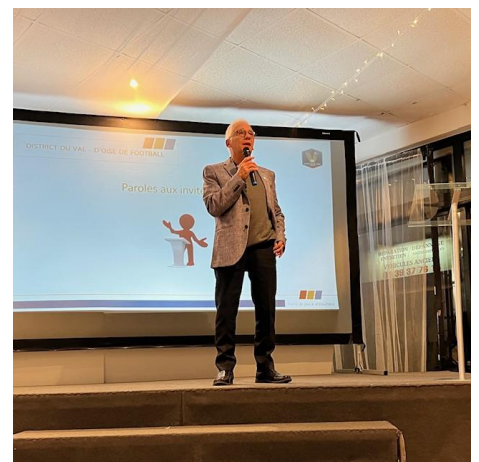


Le Président rappelle le travail du District à travers les commissaires, les salariés ainsi que les élus du Comité de Direction et les remercie pour leur investissement. Si les chiffres démontrent la très bonne santé du District, Claude Delforge a rendu un hommage respectueux et particulier aux clubs pour leur travail et a manifesté son soutien total et incessant.

Ensuite, la parole a été donnée à **Gérard Molas**, Secrétaire Général du CDOS 95, qui a parlé des prochains Jeux Olympiques d'été qui se dérouleront en parti sur notre territoire ainsi que du parcours de la flamme olympique qui passera dans plusieurs communes du Val-d'Oise.

À cet effet, il incite les Clubs présents à organiser des actions lors de son passage. Par ailleurs, il a tenu à féliciter au nom de son Président Pierre Grégoire le travail du District et se dit prêt à continuer à œuvrer vivement avec notre instance.

Le Président le remercie et lui offre un cadeau aux couleurs du DVOF, et demande au Directeur Administratif de passer à l'ordre du jour.



❖ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2022

OUI	NON	Vote Blanc
79.37 %	20.63 %	0 %
831 Voix	216 Voix	42 Voix

Résolution approuvée à la Majorité des suffrages exprimés.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du DVOF du 18/11/2022 est approuvé.

❖ Approbation du rapport d'activités saison 2022/2023

OUI	NON	Vote Blanc
59.70 %	40.30 %	0 %
591 Voix	399 Voix	59 Voix

Résolution approuvée à la Majorité des suffrages exprimés.

Le rapport d'activités saison 2022/2023 est adopté.

❖ Présentation du rapport financier 2021/2022

Par Monsieur José Moreira, Trésorier Général du DVOF


DISTRICT DU VAL- D'OISE DE FOOTBALL



SOMMAIRE

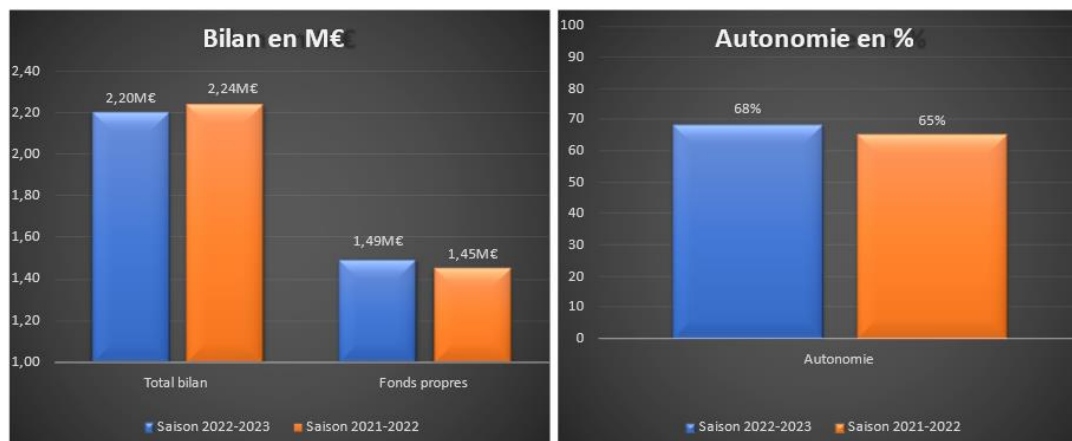
- BILAN
- TRESORERIE
- PRODUITS D'EXPLOITATION
- CHARGES D'EXPLOITATION
- AIDES DIRECTES 2022-2023
- AIDES REVERSEES AUX CPTES CLUB 19/20 A 22/23
- RECAPITULATIF DES VERSEMENTS 19/20 A 22/23
- RESULTAT



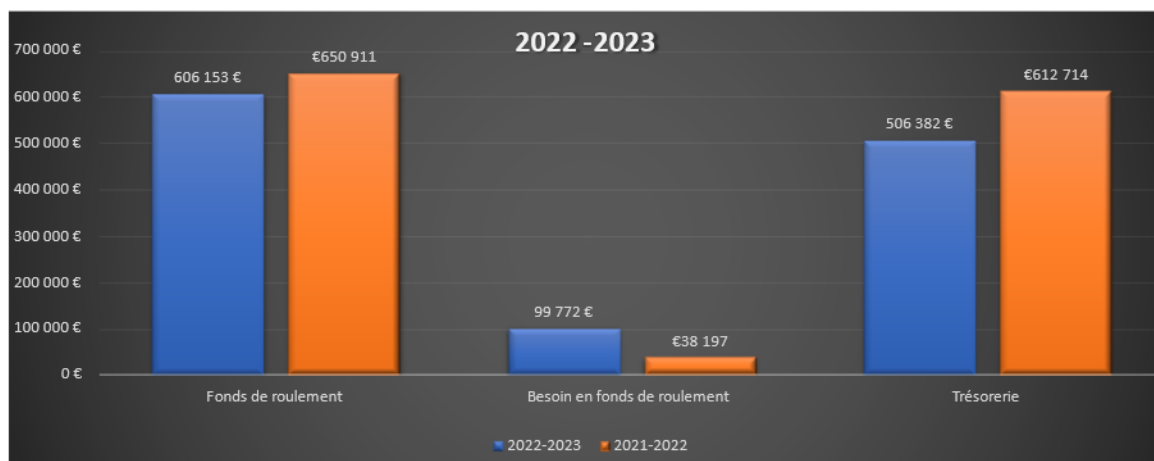

Terre de jeu & d'équilibre



BILAN

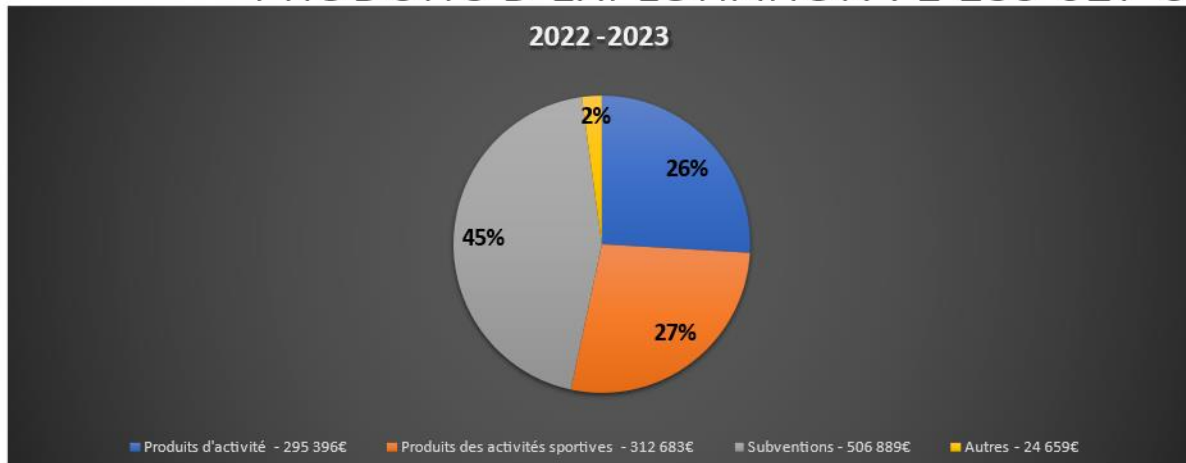


TRESORERIE





PRODUITS D'EXPLOITATION : 1 139 627 €

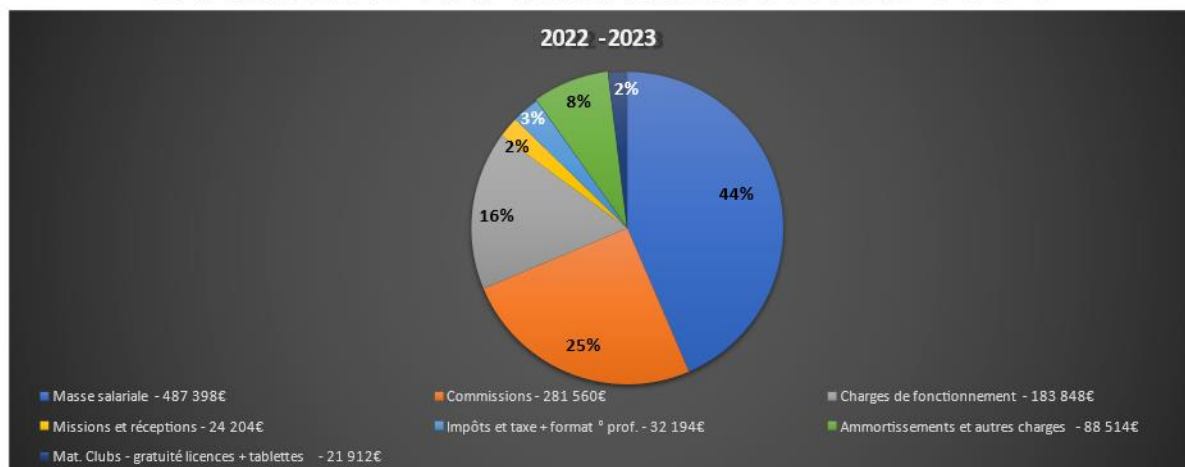


PRODUITS D'EXPLOITATION : 1 139 627 €





CHARGES D'EXPLOITATION : 1 119 630 €



CHARGES D'EXPLOITATION : 1 119 630 €



DISTRICT DU VAL- D'OISE DE FOOTBALL



AIDES DIRECTES 2022-2023: 120 615 €

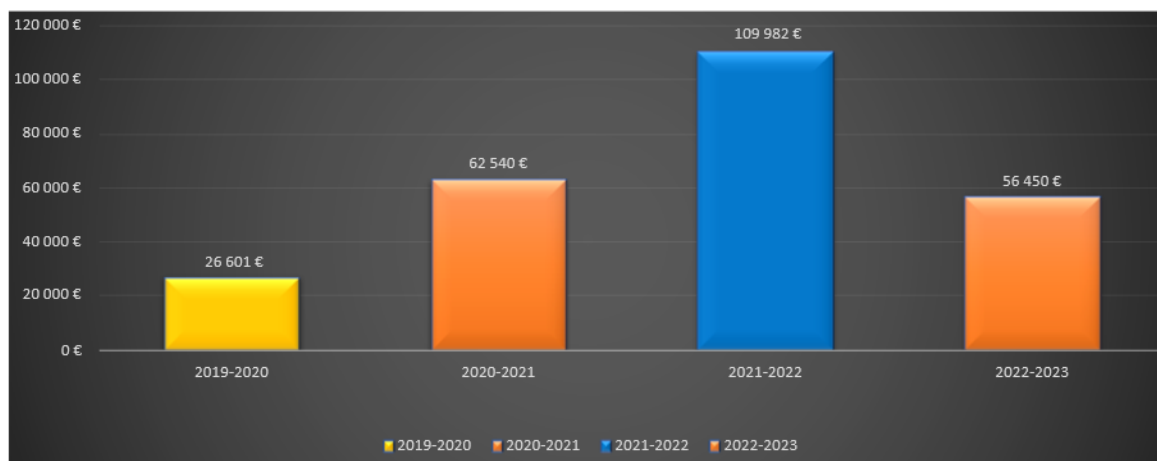


Terre de jeu & d'équilibre

DISTRICT DU VAL- D'OISE DE FOOTBALL



AIDES REVERSEES AUX COMPTES CLUBS DE 2019 A 2023 : 255 573 €



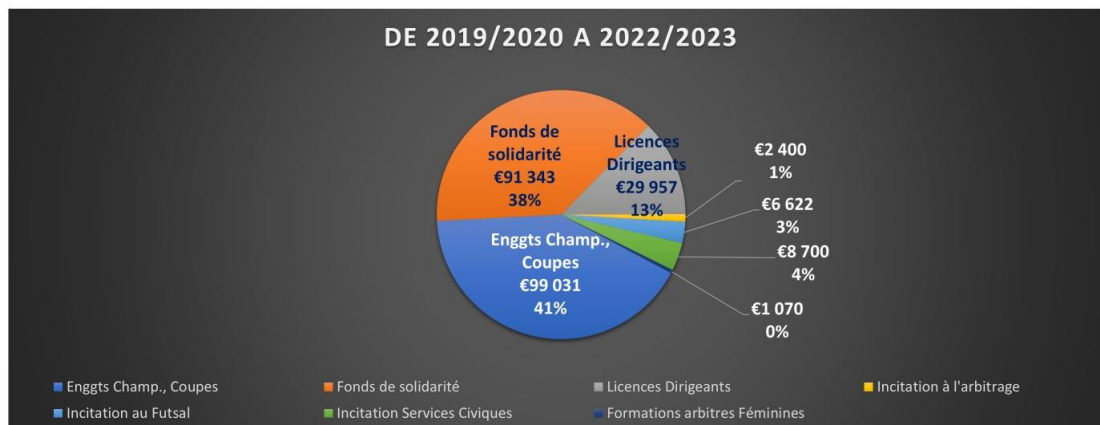
Terre de jeu & d'équilibre

DISTRICT DU VAL - D'OISE DE FOOTBALL



RECAPITULATIF DES REVERSEMENTS SUR LES COMPTES CLUBS : 255 573 €

DE 2019/2020 A 2022/2023

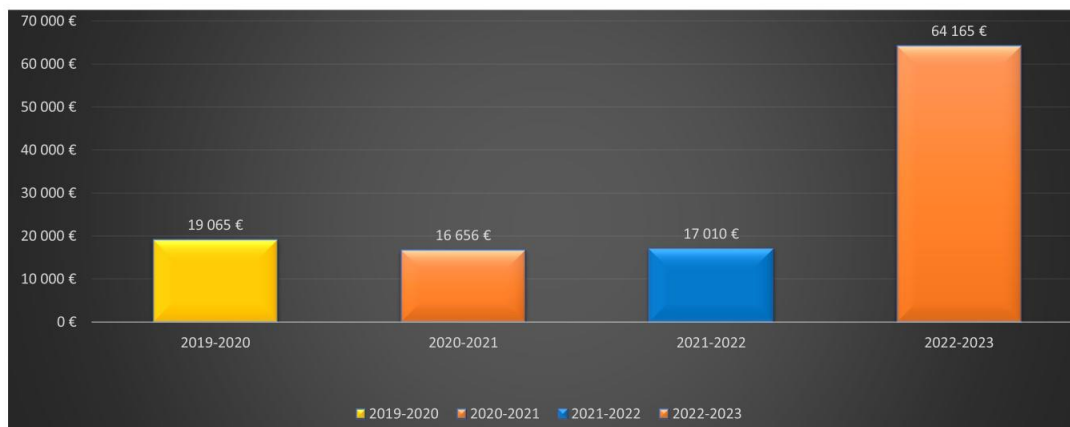


Terre de jeu & d'équilibre

DISTRICT DU VAL - D'OISE DE FOOTBALL



AIDES REVERSEES EN MATERIEL, BONS D' ACHAT, TABLETTES DE 2019 A 2023 : 116 896 €

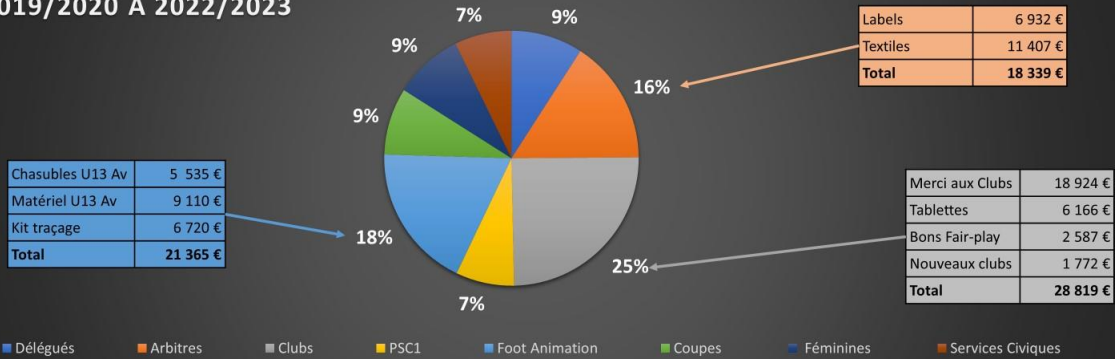


Terre de jeu & d'équilibre



RECAPITULATIF DES REVERSEMENTS EN MATERIEL, BONS D'ACHATS, TABLETTES : 116 896 €

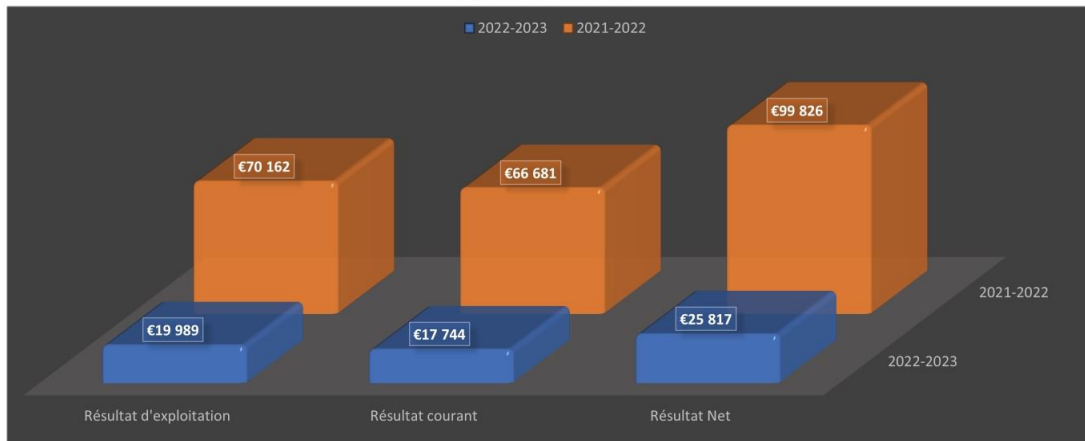
DE 2019/2020 A 2022/2023



Terre de jeu & d'équilibre



RESULTAT



Terre de jeu & d'équilibre

José Moreira prévient l'assistance qu'il est disponible si des questions souhaitent être posées. Aucune question n'est posée de la part des Clubs. La parole est donnée au commissaire aux comptes.

❖ Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes

M. BLOT, Commissaire aux Comptes du DVOF, présente le rapport général, puis le rapport spécial, expédiés en son temps à l'ensemble des Clubs Val-d'Oisiens.

Les comptes du DVOF, exercice clos au 30 juin 2023, sont certifiés réguliers et sincères.



❖ Approbation des Comptes du DVOF : exercice clos au 30/06/2023

OUI	NON	Vote Blanc
45.01 %	54.99 %	0 %
478 Voix	584 Voix	32 Voix

Résolution rejetée à la Majorité des suffrages exprimés.

Les comptes du DVOF saison 2022/2023 ne sont donc pas approuvés.

Question : Approuvez-vous l'affectation du résultat d'un montant de 25 817 € sur la ligne « *Autres Réserves* » ?

OUI	NON	Vote Blanc
39.50 %	60.50 %	0 %
399 Voix	611 Voix	32 Voix

Résolution rejetée à la Majorité des suffrages exprimés.

❖ Présentation du budget prévisionnel 2023/2024


Par Monsieur José Moreira, Trésorier Général du DVOF


DISTRICT DU VAL- D'OISE DE FOOTBALL



SOMMAIRE

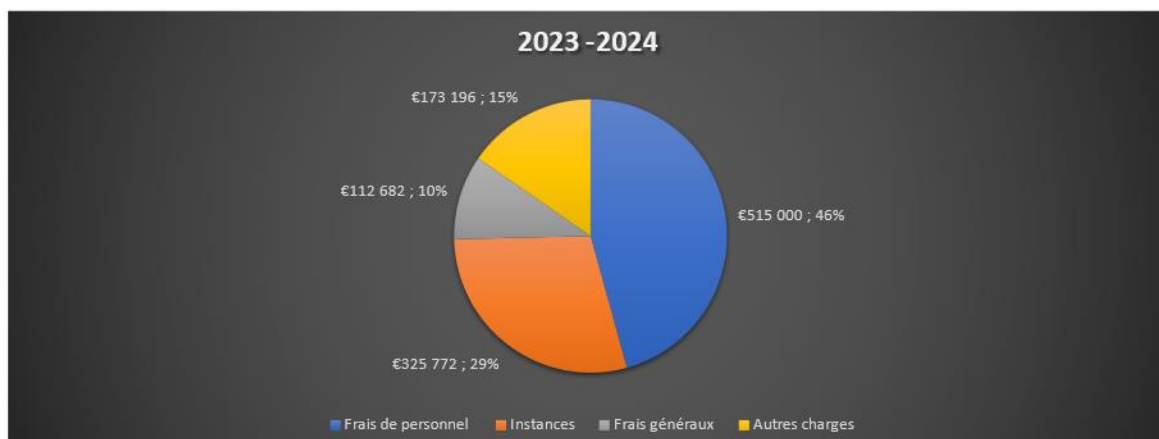
- CHARGES
- AIDES DIRECTES
- AIDES INDIRECTES
- PRODUITS
- VENTES



Terre de jeu & d'équilibre


DISTRICT DU VAL- D'OISE DE FOOTBALL



PRINCIPALES CHARGES : 1 126 650 €



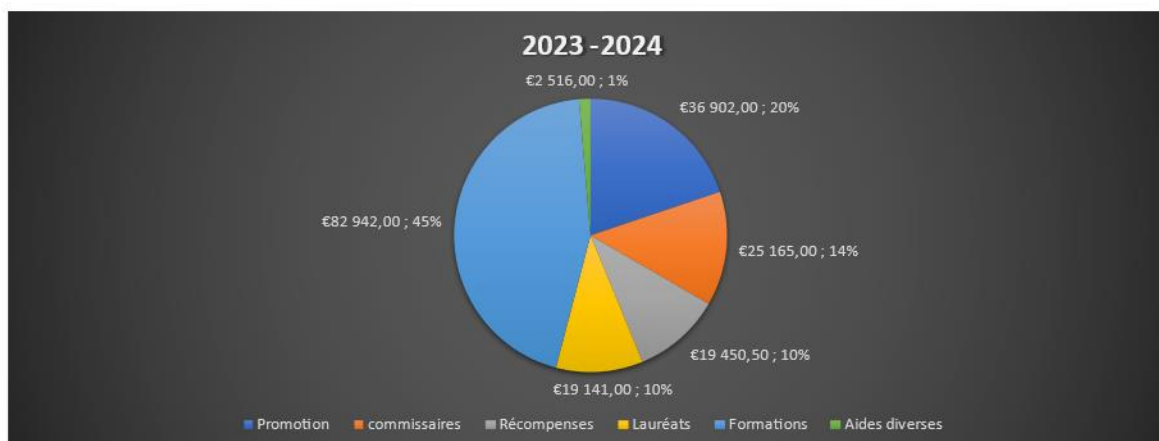

Terre de jeu & d'équilibre



AIDES DIRECTES : 87 455 €

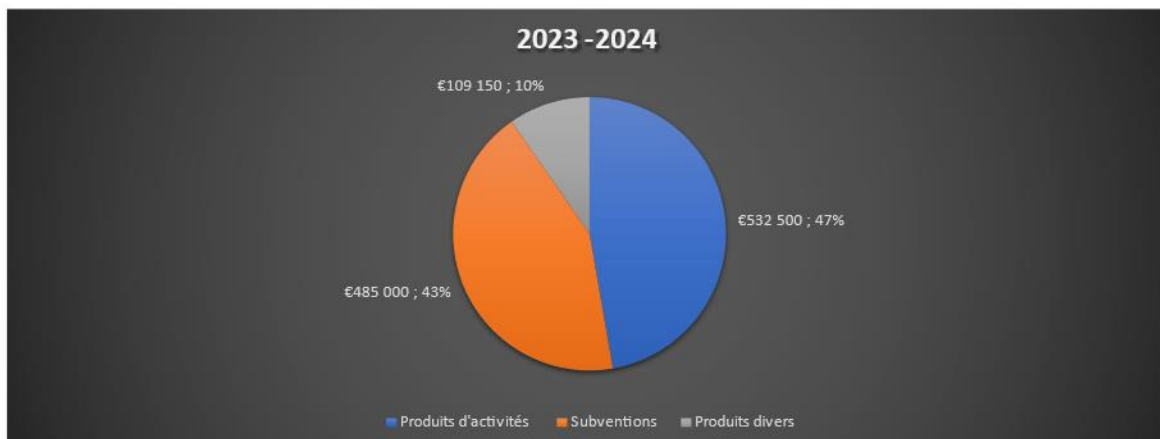


AIDES INDIRECTES : 186 116,50 €





PRODUITS : 1 126 650 €



PRODUITS D'ACTIVITES : 532 500 €



Question : Approuvez-vous le budget prévisionnel 2023/2024 ?

OUI	NON	Vote Blanc
38.88 %	61.12 %	0 %
409 Voix	643 Voix	30 Voix

Résolution rejetée à la Majorité des suffrages exprimés.

Le budget prévisionnel du DVOF saison 2023/2024 n'est donc pas approuvé.

❖ Questions diverses

Es Marly la ville

Dans la continuité de l'aide du DVOF apportée aux clubs du département, ne serait-il pas possible d'effectuer le règlement des arbitres désignés, via le compte club de chacune des équipes :

- En totalité à la charge de l'équipe recevante pour les rencontres de championnat
- A 50% des 2 équipes pour les matchs de Coupe du Val d'Oise et Coupe du Comité

Selon l'article 1 de la loi n° 2006 – 1294 du 23 octobre 2006

Les chèques étant appelés à disparaître, cette pratique simplifierai la vie des clubs amateurs notamment en cas de changement d'arbitres à la dernière minute ou absence de l'équipe adverse.

Réponse du Secrétaire Général, Serge Boisdenghien

Vaste question. En effet, nous comprenons que les Clubs rencontrent des difficultés à prévoir le règlement des indemnités des arbitres pour chacune des rencontres à domicile et même à l'extérieur pour les rencontres de coupes : Nom de l'arbitre, montant (les indemnités de déplacement seulement si la rencontre ne peut se jouer, indemnités complètes ...).

Aussi, il m'est difficile de vous apporter une réponse concrète aujourd'hui, car inverser le processus qui consisterait à ce que le District règle directement les arbitres tout en répercutant le coût sur les Clubs amène des changements qu'il nous faut étudier plus avant.

Il faudra que nous étudions les impacts organisationnels et financiers.

Pour ce faire, nous allons créer un groupe de réflexion auxquels des représentants des Clubs seront associer et nous reviendrons vers vous lors de la prochaine Assemblée Générale.

Question de Monsieur Toufik Moukrim, Président de l'As Saint Ouen l'Aumône

« Vu l'excédent de 25 000 euros, est-ce que le District peut apporter une aide supplémentaire pour les paires de mini-buts ? »

Réponse du Président Claude Delforge

Le Président rappelle le process de cette opération ainsi que le financement :

50% FFF – 30% à répartir entre les Ligues et les Districts – 20 % pour les Clubs.

La LPIFF ne souhaitant pas financer cette opération, deux solutions se présentent :

- Soit personne ne reprend les 15% de la LPIFF, dans ce cas, aucun Club n'aura la possibilité de commander les paires de mini-buts sauf à payer 35%
- Soit le DVOF, suite à la décision du Comité de Direction, prend en charge 10% des 15% de la LPIFF et les 5% restant, seront à la charge des Clubs.

Le Président rajoute que sur 8 Districts Franciliens, 3 seulement feront bénéficier leurs clubs de cette opération fédérale.

Il informe l'assemblée que ce sujet sera rediscuté lors du Comité de Direction de décembre afin de réétudier la question du financement afin que les Clubs Val-d'Oisiens ne soient pas privés de paires de mini-buts qui sont attribuées selon certains critères fixés par la F.F.F.

Question de Monsieur Bessol, Vice-Président du Fc Domont

Remarque que les jeunes Arbitres qui viennent arbitrer les matchs de jeunes, mettent beaucoup de cartons jaunes, ce qui pèse sur les finances du Club à la fin de la saison.

« Est-ce que le Club peut faire payer les cartons jaunes aux joueurs ? et si le District peut imposer cette règle ? »

Réponse du Secrétaire Général Serge Boisdenghien

Certains jeunes arbitres, qui ont peu d'expérience, peuvent avoir la protection naturelle de sortir des cartons jaunes mais c'est aussi la responsabilité du coach de gérer ses joueurs pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'incivilités sur le terrain.

Pour ce qui concerne la répercussion des frais des cartons jaunes sur les joueurs, cela ne dépend que des clubs, le DVOF ne s'ingérant pas dans la gestion des Clubs.

Il informe Monsieur Bessol qu'il suffit de noter cette règle dans le règlement intérieur du Club et de la faire appliquer.

Question de Monsieur Yabas Joseph, Président du FC ECOUEN et Président du CPFVO (Comité des Présidents du Football Val-d'Oisien).

« Est-ce que les Membres du Comité ont compris le vote des Clubs ? »

Réponse du Président Claude Delforge

Claude Delforge, répond que le Comité n'a pas compris le vote.

Les comptes sont sains.

Concernant les amendes, il rappelle à l'assemblée que beaucoup d'amendes peuvent être évitées, notamment, les amendes pour absence à convocation ou réunion, qu'il suffit juste d'envoyer un mail afin de ne pas être amendé.

Concernant les 13 000 euros d'amendes pour la FMI, il rappelle que tous les ans en septembre, les Clubs reçoivent un mail expliquant quelles sont les catégories soumises à la FMI ainsi que la procédure pour obtenir ses codes.

Il rappelle également que dans les statuts types des Ligues et des Districts, les amendes font parties des ressources, malgré le fait que ce soit aléatoire, au même titre que les subventions qui sont aléatoires et le nombre de licenciés qui est aléatoire et la part sur les licences que le District reçoit.

« Aujourd'hui, la manière de travailler vis-à-vis des Clubs, vis-à-vis des aides que le District apporte aux Clubs n'est que croissante ».

Le Président assume le vote des Clubs.

Il demande aux personnes qui envoient des mails anonymes de parler en leur nom.

Le Comité de Direction travaille dans l'intérêt des Clubs et continuera de le faire dans la dignité en ayant à l'esprit de faire avancer les Clubs Val-d'Oisiens.

Le Président Claude Delforge demande au Président d'Ecouen s'il a répondu à sa question.

Réponse du Président du Fc Ecoeu

Monsieur Yabas informe que ce vote n'est pas « *une histoire d'amendes* » mais un ras le bol général.

Il pense que le Comité et le District stagnent.

Il rajoute que le vote n'est pas forcément contre les comptes ou contre le Président lui-même mais que l'ensemble des Président(e)s qui ont voté contre, veulent du changement.

Intervention de Monsieur Keita Mohamed, Président du Rc Argenteuil

Monsieur Keita informe que lui-même ainsi que d'autres Clubs se posent des questions sur le fonctionnement du District.

Il reproche au Président Claude Delforge son positionnement au COMEX ainsi que son engagement pour les Clubs amateurs (le poids qu'ils représentent lors de l'élection du Président à la FFF).

Il constate que les Clubs ne sont pas assez représentés dans les Commissions du District et que le programme Educ'Actrice ne profite pas à beaucoup de femmes.

Réponse du Président Claude Delforge

Claude Delforge explique qu'il y a eu une 1^{ère} avancée sur la participation des Clubs amateurs à l'élection du Président de la Fédération Française de Football.

Avant les clubs amateurs ne participaient pas à l'élection du Président de la FFF mais aujourd'hui ils participent à hauteur de 33% pour les Clubs amateurs, 33% pour les Clubs pros et 33 % pour les Instances.

Il rajoute qu'il y a eu des propositions qui ont été faites de la part des Instances et des Districts, pour baisser la part des Instances pour donner plus aux Clubs.

Concernant le programme Educ'Actrice, Claude Delforge rappelle que ce programme est ouvert à toutes les licenciées féminines de tous les Clubs Val-d'Oisiens qui souhaitent bénéficier de deux ans de formation gratuite afin d'en faire bénéficier leur Club.

Le Président rappelle et confirme que depuis sa prise de présidence il y a 7 ans, son bureau est toujours ouvert pour l'échange, la discussion et le dialogue.

Intervention de Mme Beladina qui représente le Club de l'As Vexin

Mme Beladina dit ne pas comprendre ce qu'il se passe et demande quels sont les arguments des personnes qui ont voté contre l'approbation des comptes.

Question de Monsieur Christophe Gauvin, Secrétaire Général du Fc Deuil Enghien

« *Comme les comptes ont été désapprouvés, est-ce que le District continuera de fonctionner ?* »

Claude Delforge répond que le DVOF a une structure financière suffisante pour aller jusqu'à la fin de la saison, et bien au-delà. Le District ne sera pas en cessation de paiement et que tous les engagements seront honorés.

Le Comité de Direction prend note de la désapprobation et va continuer à travailler et écouter les Clubs.

❖ Informations diverses

José Diaz, Membre du Bureau du Comité de Direction informe les Clubs que le District va mettre en place des réunions « Clubs – District » afin d'informer les dirigeants et/ou éducateurs des rouages réglementaires et disciplinaires de la FFF, et maîtriser davantage cet environnement au bénéfice du Club.




DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

Réunions
« Clubs- District » 

A l'initiative du **Club...**

...le **District** se propose de venir ...

... rencontrer ses **Dirigeants, Arbitres et Educateurs.**

OBJECTIF

Informier & S'informer

Echanger

La thématique de ces premières rencontres :

Le District, ses organes réglementaires et disciplinaires

Rencontres à partir de Décembre 2023 – Demandes à faire auprès du Secrétariat


Terre de jeu & d'équilibre

❖ Remise Lauréats du challenge du Fair Play Ekinsport 2022/2023

Un instant plus léger dans cette soirée pour la remise des bons d'achat du challenge du Fair-Play 2022/2023 Ekinsport.

DISTRICT DU VAL - D'OISE DE FOOTBALL



REMISE RECOMPENSES
CHALLENGE DU FAIR-PLAY 2022/2023
EKINSport

4000 € offerts en bons d'achat



EKINSport

Commission Fair-Play



Terre de jeu & d'équilibre



DISTRICT DU VAL- D'OISE DE FOOTBALL

REMISE RECOMPENSES
CHALLENGE DU FAIR-PLAY 2022/2023
EKINSport



CLUB < 200 licenciés
FUTSAL CLUB VLB



500 €

CLUB < 500 licenciés
FRETTOISE E.S.



750 €

DOMONT F.C.



500 €

CLUB > 501 licenciés
VIARMES ASNIERES OL.



1 000 €

SARCELLES A.A.S.



750 €

SANNOIS ST GRATIEN ENT.



500 €

Commission Fair-Play

Terre de jeu & d'équilibre



❖ Mot de fin du Président Monsieur Claude Delforge

Le Président souhaite de bonnes fêtes en famille à toute l'assemblée.

Plein de bonnes choses aux Clubs qui ont des équipes qui évolue en national, en R1, en R3 ainsi qu'à toutes les équipes du District.

« Le Foot doit rester du Foot ».

Claude Delforge salue le Club de Saint Leu et son Président qui a pris la décision de retirer son équipe anciens D1 du championnat suite à des problèmes de discipline.

Il remercie encore une fois toutes les personnes présentes et aurait préféré que les clubs expliquent plus précisément leur rejet des comptes pour encore mieux avancer.

Il remercie également les différents intervenants pour leur contribution et invite les convives autour du pot de l'amitié.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire